

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE

Date d'affichage :  
08 07 2025

L'an deux mille vingt-Cinq, le 08 JUILLET à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de SANTANS, sous la présidence de Monsieur Franck DAVID vice président.

Date de convocation :  
03 07 2025

Nombre de  
délégués :

En Exercice : 12  
Présents : 10  
Votants : 10  
Excusés : 03

**PRESENTS** : M BAUD Jean Baptiste, M DAVID Franck, M MEUGIN Olivier, M BARBERET Emmanuel, Mme GAY Florence, M GOUNAND Alain, M VUILLET Christian, M PICHON Jean Claude, Mme CALINON Séverine.  
BONGAIN Cédric (suppléant de M CORDIER).

**EXCUSES** : M Etienne CORDIER, M DECOTE Yves, M THIEBAUT Pierre,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M VUILLET Christian

### D 26 25 – ADHESION FRANCE DIGUES

France Dignes est une association de 1901, dont l'objectif est de structurer et consolider la profession de gestionnaire de digues en favorisant les échanges techniques, le partage des savoir-faire et l'échange d'expériences, en développant les connaissances des gestionnaires par des formations et en créant des outils métiers spécifiques.

Cette association est l'aboutissement de l'action « création d'une filière professionnelle destinée aux gestionnaires de digues » telle que définie par le Plan de Submersion Rapide (PSR) publié en février 2011.

L'association France Dignes a pour missions de :

- mettre en réseau, animer et assister les gestionnaires de digues et d'ouvrages de protection contre les crues en constituant un lieu d'échanges et de partage d'expériences, de savoirs et d'informations ;
- renforcer les compétences métier des gestionnaires de digues par des actions de formation et de professionnalisation de la filière ;
- représenter la profession auprès des différentes instances, être porte-parole des gestionnaires, interlocuteur et force de proposition ;
- assurer une veille technique et réglementaire ;
- assurer la conception et la maintenance d'outils et méthodes spécifiques et assister ses membres à leur utilisation (SIRS Dignes, etc.) ;
- conduire des analyses pour le réseau de gestionnaires et de participer à des projets européens et internationaux.

France Dignes propose à ses adhérents, entre autres : de bénéficier d'un important réseau de gestionnaires et de professionnels de la gestion des digues ; de participer gratuitement à des journées techniques ciblées sur les besoins de ses adhérents ; de bénéficier d'une veille réglementaire ; de disposer de documents et notes techniques destinés aux gestionnaires ; d'orienter les actions de l'association ; de prendre part à différentes réunions (Comité Technique, Groupes de travail thématiques...) ; d'avoir un accès privilégié et une assistance à l'utilisation du logiciel métier SIRS Dignes ; d'avoir un compte adhérent à la plate-forme d'échanges (site internet) de France Dignes à laquelle pourront participer professionnels et experts, contenant une veille journalistique et technique, un forum, des documents techniques, etc.

La compétence Gestion des Milieux aquatiques et de Prévention des Inondations dite « GEMAPI » est obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La gestion des ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions relève de cette compétence.

Dans un contexte de constantes évolutions règlementaires et techniques, et face à la complexité de ces dernières, il est pertinent que le Syndicat Mixte Doubs Loue participe à un réseau s'appuyant sur des échanges d'expériences et de bonnes pratiques sur la gestion des digues.

Il est donc proposé d'adhérer à l'association nationale des gestionnaires de Dignes, France DIGUES.

La cotisation annuelle à l'association est fixée à 750€ à laquelle s'ajoute un montant de 30€/km de digue géré.

Pour le SMDL, le linéaire de digues géré est de 71 km, soit une participation financière de 2 880 €/an.



## Avantages de l'Adhésion à France Dignes

Être membre de France Dignes cela signifie...		NON ADHÉRENT	ADHÉRENT
<b>RESEAU ASSOCIATIF</b> C'est soutenir et construire l'avenir de France Dignes, en prenant part aux débats et en orientant les actions de l'association.			
Participation aux instances de l'association (Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Comité Technique)	Non	Exclusif	
Orientation des actions de l'association	Non	Exclusif	
<b>RESEAU DE PROFESSIONNELS</b> C'est être acteur du développement d'un réseau de professionnels gestionnaires de digues, en participant à l'actualité et à l'évolution de la profession. C'est aussi construire un discours commun et être représenté.			
Accès à un réseau de professionnels et de scientifiques de la gestion des digues	Limité	Illimité	
Retours d'expériences et partage de bonnes pratiques	Limité	Illimité	
Participation à des groupes de travail et ainsi à l'évolution de la profession	Limité	Illimité	
Mise en avant de vos attentes et bénéficier d'un porte-parole auprès des pouvoirs publics	Limité	Illimité	
<b>FORMATIONS, MONTEE EN COMPETENCES ET EN CONNAISSANCES</b> C'est être informé en priorité des événements de l'association, de l'actualité et du suivi des projets techniques et réglementaires			
Veille technique et réglementaire liée à la gestion des ouvrages (relai Ministère, réponses aux questions des gestionnaires et conseils, consultation, enquêtes, etc.), remontée des réalités de terrain	Limité	Illimité	
Journées techniques, webinaires (WebTech) et autres événements organisés par France Dignes	Entre 50€-200€/pers	Gratuit	
Interventions personnalisées « à façon » sur demande pour faire monter en compétence vos équipes	Non	Exclusif	
Accès à l'espace adhérent sur <a href="http://www.france-dignes.fr">www.france-dignes.fr</a> ouvrant accès à un forum privé et à de nombreuses ressources	Limité	Illimité	
Large base de connaissances, ressources en ligne, actualités, supports de présentation, annuaire de contacts, etc.	Limité	Illimité	
Documents et guides produits par l'association	Limité	Illimité	
Tarifs préférentiels dans le cadre de formations avec les partenaires de l'association	Non	Exclusif	
<b>LOGICIEL METIER SIRS DIGUES</b> C'est être accompagné dans l'utilisation d'un logiciel métier créé par et pour les gestionnaires de digues, disponible en open source puis développé avec les adhérents			
Formations au SIRS Dignes V2 (initiation en salle - Lyon) et assistance téléphonique (3h)	900€/pers Tel: 60€/h	Gratuit	
Tarifs non margés sur les prestations de services Accès aux manuels de formation, FAQ et tutoriels	Non	Exclusif	
Mise en réseau avec des utilisateurs, une communauté SIRS, un forum	Limité	Illimité	
Participation à l'évolution du logiciel et profiter d'une priorité de traitement des bugs anomalies ou autres demandes	Limité	Illimité	
Hebergement de votre base de données sur un serveur dédié géré et maintenu par France Dignes	Non	Exclusif	

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des présents :**

- **APPROUVE** l'adhésion du SMDL à l'association Frances Dignes ;
- **DÉSIGNE** 2 représentants titulaires et 2 suppléants au sein de cette association

<b>Représentant titulaire</b>	<b>Représentant suppléant</b>
Etienne Cordier	Christian Vuillet
Franck David	Olivier Meugin

A Santans, le 08 JUILLET 2025,

Le Vice Président,

**M Franck DAVID**



**RENDU EXECUTOIRE  
POUR EXTRAIT CONFORME**